

Date de convocation
2 avril 2019

Le 9 avril deux mille dix-neuf, à dix-huit heures, le Conseil Municipal des enfants de IGON, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Madame Leedy ROMAIN, doyenne du Conseil

Date d'affichage
15 avril 2019

Étaient présents : Adrien Bonnecaze Debat, Juliette Bonnecaze Debat, Emie Depouts, Thalia Fau, Eulalie Ramongassier, Leedy Romain, Alhya Romain, Jade Sanchou, Mathilde Satori

Nombre de
conseillers
En exercice : 9
Présents : 9
Votants : 9

Référents présents : Sylvie Fau

Avaient donné pouvoir: aucun pouvoir n'a été donné

Assurait la fonction de secrétaire de séance : Sylvie Fau (référente)

Assistait également à la réunion : Jean Yves Prudhomme

Ouverture de la séance à 18heures

Secrétaire de séance

L'assemblée étant au complet, il est fait procéder à la désignation d'un secrétaire de séance. Le Conseil désigne à l'unanimité Mme Sylvie Fau secrétaire de séance.

Rappel de l'ordre du jour :

- Election du Petit Maire
- Election des Petis Adjoints
- Choix des projets
- Questions diverses

Election du Petit Maire

Leedy ROMAIN préside le début de la séance, et demande qui sont les candidats à la fonction de Petit Maire.

Thalia Fau et Leedy Romain se portent candidates.

Le conseil procède au vote à bulletin secret.

Thalia Fau est élue Petit Maire avec 6 voix

Elle prend donc la présidence de la séance

Election des adjoints

Pour la fonction de 1^{ère} adjointe, Adrien Bonnecaze Debat, Juliette Bonnecaze Debat et Emie Depouts sont candidats.

Le conseil procède au vote à bulletin secret.

Juliette Bonnecaze-Debat est élue 1^{ère} adjointe avec 6 voix

Pour la fonction de 2nd adjointe, Eulalie Ramongassier, Leedy Romain, Alhya Romain, Jade Sanchou, Mathilde Satori sont candidates.

Le conseil procède au vote à bulletin secret.

Jade Sanchou est élue 2nd adjointe avec 3 voix

Choix des projets

A tour de rôle les conseillers proposent et expliquent les projets qu'ils souhaitent voir se réaliser. Ces projets, issues de leur programme de campagne, sont listés et soumis au vote.

Chaque conseiller dispose de trois choix possibles.

Leur choix s'est porté sur :

- Récolte de jouets pour une association.
- Rencontre des deux écoles
- Organiser des fêtes pour enfants
- La construction de pièges pour capturer des frelons asiatiques

QUESTIONS DIVERSES

Les discussions pour choisir le jour le plus adéquat pour la tenue des séances plénières n'a pas permis de fixer un jour.

Les séances se tiendront donc alternativement le mardi, ou le vendredi de 18h à 19h30.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 19h30.